

# Le SDEN 29

LE JOURNAL DES ENSEIGNANTS DE LA CGT



mai  
2010  
n° 65

## La réalité sur le « pacte de carrière » annoncé par Chatel

Fin mars 2010, Luc Chatel a fait une série d'annonces dans le cadre d'un nouveau « pacte de carrière ». Pour la CGT-Educ'action ces annonces sont une succession d'arnaques !

### Annonces financières

Certifiés, CPE, COP, PE, PLP, EPS

U  
N  
E  
S  
E  
R  
I  
E  
D  
,  
A  
R  
N  
A  
Q  
U  
E  
S

Actuellement				A partir de la rentrée 2010			
Echelon	Indice	Net approché		Suppression des 2 premiers échelons			
1	349	1 310 €					
2	376	1 412 €		Echelon	Indice	Net approché	« Revalorisation »
3	395	1 483 €	→	1	410	1 539 €	56 €
4	416	1 562 €	→	2	431	1 618 €	56 €
5	439	1 648 €	→	3	453	1 701 €	53 €
6	467	1 753 €	→	4	467	1 753 €	0
7	495	1 859 €	→	5	495	1 859 €	0
8	531	1 994 €	→	6	531	1 994 €	0
9	567	2 129 €	→	7	567	2 129 €	0
10	612	2 298 €		8	612	2 298 €	0
11	658	2 471 €	→	9	658	2 471 €	0

#### Sommaire :

Page 1 : Edito

Pages 1 à 3 : Annonces financières

Page 3 : « Mobilité »

Page 3 : Santé au travail

Page 3 : Droit Individuel à la Formation (DIF)

Page 4 : La CGT-Educ'action revendique !

# Spécial salaires!

## Agrévés

Actuellement				A partir de la rentrée 2010			
Echelon	Indice	Net approché		Suppression des 2 premiers échelons			
1	379	1 423 €					
2	436	1 637 €		Echelon	Indice	Net approché	« Revalorisation »
3	478	1 795 €	→	1	489	1 836 €	41 €
4	518	1 945 €	→	2	526	1 975 €	30 €
5	554	2 080 €	→	3	561	2 106 €	26 €
6	593	2 227 €	→	4	593	2 227 €	0
7	635	2 384 €	→	5	635	2 384 €	0
8	684	2 568 €	→	6	684	2 568 €	0
9	734	2 756 €	→	7	734	2 756 €	0
10	783	2 940 €	→	8	783	2 940 €	0
11	821	3 083 €	→	9	821	3 083 €	0

## Ancienneté et avancement d'échelon

Actuellement	
Echelon	Ancienneté
1	3 mois
2	9 mois
3	1 an
4	2 ans 6 mois
5	3 ans 6 mois
6	3 ans 6 mois
7	3 ans 6 mois
8	4 ans 6 mois
9	5 ans
10	5 ans 6 mois
Total	30 ans

A partir de la rentrée 2010	
Maintien des anciennetés dans les échelons	
Echelon	Ancienneté
1	1 an
2	2 ans 6 mois
3	3 ans 6 mois
4	3 ans 6 mois
5	3 ans 6 mois
6	4 ans 6 mois
7	5 ans
8	5 ans 6 mois
Total	29 ans

La revalorisation ne concerne que les 5 premiers échelons pour tenir compte du passage à un recrutement Master 2. La logique de cette « revalorisation » est claire :

**il ne s'agit de pas d'augmenter les salaires, mais simplement de prendre en compte la réforme du recrutement de la formation des enseignants !**

Le ministre se contente de supprimer l'échelonnement indiciaire de début de carrière (1er et 2ème échelon actuel), qui correspond à l'année de stage de l'enseignant recruté jusqu'à présent après la licence.

**Si effectivement, les enseignants débutants seront revalorisés, la comparaison avec la situation actuelle montre qu'en réalité les nouveaux enseignants vont y perdre !** En effet, avant le concours, « l'enseignant revalorisé » ne touchera au mieux que quelques vacances s'il effectue des stages en responsabilité (facultatifs) puis, une fois le concours obtenu, il entrera dans la nouvelle grille « revalorisée ».

**En supprimant ainsi l'accélération de début de carrière obtenue par les enseignants en 1990 et en reculant l'entrée dans le métier, le ministère fait perdre plus de 12000 euros aux « enseignants revalorisés » sur les 11 ans suivant leur année de M1 par rapport aux enseignants actuels ! (voir calcul page suivante).**

## La réalité de la revalorisation promise !

Actuellement		A partir de la rentrée 2010	
Années	Net approché	Années	Net approché
Echelons 1 et 2 (année de stage)	16 638 €	Année de Master 2	
Echelon 3 (1 an)	17 796 €	Echelon 1 (1 an)	18 468 €
Echelon 4  (2 ans et 6 mois)	46 860 €	Echelon 2  (2 ans et 6 mois)	48 540 €
Echelon 5  (3 ans et 6 mois)	69 216 €	Echelon 3  (3 ans et 6 mois)	71 442 €
Echelon 6  (3 ans et 6 mois)	73 626 €	Echelon 4  (3 ans et 6 mois)	73 626 €
<b>Total des 11 ans</b>	<b>224 136 €</b>	<b>Total des 11 ans</b>	<b>212 076 €</b>

Sans même aborder la question de la retraite et des années ainsi supprimées dans le décompte des annuités alors que le gouvernement a dans l'idée de reculer l'âge de départ à la retraite.... Là aussi le gouvernement va engranger le bénéfice de la masterisation vue par Darcos/Chatel.

**A l'évidence, la reconnaissance des qualifications et le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 20 ans ne pourront se faire sans une lutte englobant l'ensemble des salariés, du public et du privé.**

### « Mobilité »

Le ministre annonce des « conseillers mobilités », des « entretiens », « une bourse en ligne de postes offerts dans le 3 fonctions publiques » et un « plan d'adaptation » pour un millier d'enseignants de la voie technologique.

Le ministre confirme que la loi de mobilité va être un formidable outil pour reconverter la moitié des enseignants de STI, sans oublier les enseignants des disciplines tertiaires des lycées professionnels...le gouvernement cherche tous les moyens possibles pour réaliser son dogme de supprimer des emplois de fonctionnaires.

**2010 aura été l'année des suppressions de postes grâce à la disparition de la formation initiale des enseignants, 2011 sera celle des suppressions de postes grâce aux « reconversions ».**

### Santé au travail

**Le ministre annonce le recrutement de 80 médecins de préventions et un bilan pour les enseignants à l'âge de 50 ans.**

**Annoncer une visite à l'âge de 50 ans signifie que les enseignants n'auront pas de visite médicale pendant plus de 25 ans après le début de leur carrière...**

le ministre peut-il en toute conscience considérer que cela répond à l'urgence alors que la souffrance des enseignants au travail a largement été exprimé ces derniers mois ?!!!

### Droit Individuel à la formation (DIF)

**Le ministre annonce la mise en place du DIF pour se former pendant les vacances (avec un « projet personnel de mobilité »).**

**Nous tenons à rappeler au ministre que ce droit doit être appliqué depuis...octobre 2007 !** Pour le reste, le ministre se contente de répéter une loi qui aurait dû être appliquée depuis 3 ans... et encore, il met en avant les formations durant les vacances oubliant l'intégralité de la loi : **L'administration ne peut pas imposer à un agent, sans son accord, de réaliser des actions de formation en dehors du temps de travail.**

## La CGT-Educ'action revendique !

Appel du Conseil National  
de la CGT-Educ'action (30 mars 2010) :

L. Chatel révèle son plan dit de « revalorisation » au lendemain de la déroute de la majorité présidentielle aux élections régionales et des manifestations du 23 mars portant notamment sur la question du salaire et du pouvoir d'achat.

Aucune véritable négociation avec les organisations syndicales et, en primeur, une annonce à la presse avant la réunion plénière des représentants des personnels : voilà la conception du ministre du dialogue social ! 157 euros par mois pour les futurs PE, certifiés, PLP, 259 euros pour les agrégés, tous nouvellement « masterisés » au détriment d'une formation initiale et continuée littéralement sacrifiée. 660 euros annuels pour les jeunes collègues de moins de 7 ans d'ancienneté, soit 55 euros par mois. Ces mesures concernent un quart des enseignants.

**Les 3 quarts des personnels sont donc « oubliés » !**

Ils verront, au contraire, leurs conditions de travail continuer à se dégrader, face aux 40 000 emplois supprimés depuis trois ans et présentés comme devant financer la pseudo revalo-

risation. Cette politique induit une différenciation, voire une concurrence, entre des personnels exerçant les mêmes missions.

**La CGT Educ'action revendique, au contraire, l'arrêt des suppressions d'emplois, le droit à une formation initiale et continuée de qualité, ce qui implique l'abrogation de la réforme de la masterisation des concours. En matière de rémunération, elle exige un plan pluriannuel de revalorisation pour tous, fondé sur un déroulement de carrière commun à tous les personnels de l'Éducation Nationale.**

**Elle revendique une progression de la grille indiciaire, liant qualification et rémunération, partant de 2 fois le SMIC comme l'exige la CGT pour tous les salariés.**

**Cette augmentation générale permettrait de compenser les pertes cumulées depuis 20 ans.**

**Dans l'immédiat, nous exigeons 70 points d'indice supplémentaires pour tous.**

C'est ce qu'a porté la CGT Educ'action au ministère. Elle appelle les personnels à se saisir de ces revendications pour imposer une autre politique de reconnaissance salariale.

le blog du SDEN 29

connectez-vous à <http://www.cgteduc-action29.org>

**Le journal des enseignants CGT du Finistère**

**Syndicat départemental de l'éducation nationale  
SDEN CGT 29**

Maison du Peuple  
2 Place Edouard Mazé  
29283 BREST CEDEX

Téléphone : 02 98 46 90 60  
06 88 84 23 03

Messagerie : [sden29.cgt.wanadoo.fr](mailto:sden29.cgt.wanadoo.fr)

S  
D  
E  
N  
2  
9



**Secrétaire générale**

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

**Trésorier départemental :**

Michel Biniasz (LP Dupuy de Lôme, Brest)

**Secrétariat départemental :**

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Patrick Lagadec (SEP Vauban, Brest)

Fabienne Lamé ( Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)

Carine Naizet (LP Lesven, Brest)

Michel Voyez (collège du Vizac, Guipavas)

Laurent Wendeling (collège Segpa Anna Marly, Brest)

Olivier Le Pichon (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Je me syndique au SDEN CGT 29

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

COMMUNE